

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de FOS

Séance du 03 avril 2021

Conseillers en exercice : 11 Présents : 09 Votants : 09 Absents : 02
Date de la convocation : 30/03/2021 Date d'affichage : 30/03/2021

L'an deux mille vingt et un, le trois avril à quinze heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « Gilbert Bacaria » sous la présidence de monsieur Pascal PENETRO, Maire.

Présents : Pascal PENETRO, Roberto BOYA-QUINTANA, Marine SACOURTADE, Jean-Michel ESTOUP, André OSET, Catherine TEOULE, René CERCIAT, Jean-Christophe CERCIAT et Marie-Louise TREY.

Absents excusés. Isabelle DEQUESNE, Dominique BOUTONNET.

Madame Catherine TEOULE a été nommée secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire procède à l'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 février 2021. Il est adopté à l'unanimité. (Ajout tarif de l'adhésion de 97 € à l'association Arbres et paysages d'autan).

Ordre du jour : Date de la convocation : 30 mars 2021. Date d'affichage : 30 mars 2021.

- Financement de l'achat de la maison auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31.
- Financement des travaux du projet « revitalisation du cœur du village » par un prêt relais subventions.
- Vote du compte administratif 2020 du budget annexe SPIC La Gentilhommière.
- Approbation du compte de gestion 2020 du budget annexe SPIC La Gentilhommière.
- Affectation du résultat du budget annexe SPIC La Gentilhommière.
- Vote du budget primitif 2021 du budget annexe SPIC La Gentilhommière.
- Questions diverses.

1. Financement de l'achat de la maison auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de mettre en place le financement de cet investissement auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31 selon les modalités suivantes :

Mise en place d'un prêt long terme :

- Montant : 70 000 €
- Durée : 30 ans

- Périodicité : trimestrielle
- Taux fixe : 1.65 %
- Amortissement du capital : progressif
- Frais de dossier : 140 €
- Parts sociales : néant

Vote : Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

2. Financement des travaux du projet « revitalisation du cœur du village » par un prêt relais subventions.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'adoption du projet « revitalisation du cœur du village » ainsi que son financement, par délibérations lors de la séance du 27 novembre 2020.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que pour commencer les travaux il faut inscrire les dépenses en investissement du budget annexe SPIC mais que les subventions demandées arriveront plus tard. Il propose donc de mettre en place un prêt relais subvention et de l'inscrire en recette investissement au budget primitif annexe SPIC La Gentilhommière.

Le montant du prêt relais subvention est de 230 000 € (212 400 € de travaux et 17 000 € honoraires architecte).

Vote : Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

3. Vote du compte administratif 2020 du budget annexe SPIC La Gentilhommière.

Synthèse du compte administratif 2020

Le résultat de l'exercice 2020 (recettes réelles – dépenses réelles) est :

Pour la section exploitation : un déficit de 234.63 € €.

Pour la section investissement : pas de dépenses ni de recettes.

Une partie des recettes de décembre : 3455.78 € sont passées sur 2021 (Trésorerie) ce qui explique le déficit. A noter également que des factures sont passées sur janvier 2021.

Après la présentation du compte administratif 2020 sous forme de synthèse, Monsieur le Maire a quitté la salle du conseil municipal.

Monsieur Jean-Michel ESTOUP a fait voter les conseillers municipaux.

Vote : Pour : 08 Contre : 0 Abstention : 0

4. Approbation du compte de gestion 2020 du budget annexe SPIC La Gentilhommière.

Le compte de gestion est établi par le Trésor Public et est identique au compte administratif.
Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Vote : Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

5. Affectation du résultat du budget annexe SPIC La Gentilhommière.

Le résultat de l'exercice 2020 (recettes réelles – dépenses réelles) est :
Pour la section exploitation : un déficit de 234.63 € €.
Pour la section investissement : pas de dépenses ni de recettes.

Affectation du résultat en déficit de fonctionnement reporté : 234.63 €.

Vote : Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

6. Vote du budget primitif 2021 du budget annexe SPIC La Gentilhommière.

Section exploitation dépense : 174 591 €

- Charges à caractère général : 138 972.37 €
- Charges de personnel : 32 500 €
- Stocks : 2 884 €
- Déficit reporté : 234.63

Section exploitation recette : 174 591 €

- Revenus de gestion courante : 170 147 €
- Produits exceptionnels : 1 560 €
- Stocks : 2 884 €

Section Investissement dépense

- Frais d'études : 17 600 €
- Travaux Gentilhommière : 212 400 €
- Stocks : 2 884 €

Section Investissement recette

- Prêt relais subvention : 230 000 €
- Stocks : 2 884 €

Vote du budget primitif 2021 annexe SPIC.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Pas de questions diverses

La séance est levée à 16 heures.

Le Maire, PENETRO Pascal

Secrétaire de séance,